

ARRETE RELATIF A LA DESIGNATION DES MEMBRES D'UNE COMMISSION CONSULTATIVE MIXTE

Arrêté modifiant l'arrêté du 21 décembre 2018 relatif à la désignation des membres de la commission consultative mixte interdépartementale, des départements du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher, du Loiret.

Le Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours

Vu l'arrêté du 21 décembre 2018 relatif à la désignation des membres de la commission consultative mixte interdépartementale, des départements du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher, du Loiret ;

Vu l'arrêté du 2 septembre 2019 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2018 relatif à la désignation des membres de la commission consultative mixte interdépartementale, des départements du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher, du Loiret ;

Vu l'arrête du 5 février 2021 portant détachement et classement de Monsieur Christian Mendivé dans l'emploi de Directeur académique des services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire ;

Vu l'arrête du 5 février 2021 portant nomination et classement de Monsieur Jean-Jacques Le Roux dans l'emploi de Secrétaire général de la Direction des services départementaux de l'Education nationale d'Indre-et-Loire ;

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté du 21 décembre 2018 modifié relatif à la désignation des membres de la commission consultative mixte interdépartementale, des départements du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher, du Loiret est modifié ainsi qu'il suit :

I. Représentants de l'administration, membres titulaires et suppléants de la commission :

a) Représentants titulaires

- M Christian Mendivé, Inspecteur d'Académie, Directeur académique des services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire ;
- Mme Leray Florence, Inspectrice de l'Education nationale, adjointe au Directeur académique des services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire ;
- Mme Toupé Pascale, Inspectrice de l'Education nationale, adjointe au Directeur académique des services de l'Education nationale du Loiret ;
- M Péculier Ludovic, Inspecteur de l'Education nationale, adjoint au Directeur académique des services de l'Education nationale du Loir-et-Cher ;

b) Représentants suppléants

- M Jean-Jacques Le Roux, Secrétaire Général de la Direction des services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire ;
- Mme Coquard Agnès, Cheffe du service académique de l'enseignement privé, Direction des services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire ;
- Mme Copineau-Gaudry Florence, Cheffe de la division des personnels enseignants, Direction des services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire ;
- M Hoarau Patrick, Chef de la division des affaires générales, Direction des services de l'Education nationale d'Indre-et-Loire ;

II. Représentants des maîtres, membres titulaires et suppléants de la commission :

a) Représentants titulaires

- Mme Schulé Martine, Professeure des écoles, Ecole primaire privée Sainte Marie, Tours (37), SPELC ;
- Mme Leclerc Brigitte, Professeure des écoles, Ecole primaire privée Sainte Marie, Blois (41), SPELC ;
- M Guillon Bruno, Ecole primaire privée Sainte Thérèse Saint-Denis-en-Val (45), SPELC ;
- Mme Bourreau Laëtitia, Professeure des écoles, Ecole primaire privée Saint Gatien, Joué les Tours (37), SPELC ;

b) Représentants suppléants

- Mme Murat Béatrice, Professeure des écoles, Ecole primaire privée Saint Dominique, Bourges (18), SPELC ;
- Mme Marcadon Martine, Professeure des écoles, Ecole primaire privée Saint Ferdinand, Chartres (28), SPELC ;
- Mme Robuchon Marie-Pierre, Professeure des écoles, Ecole primaire privée Saint Charles Orléans (45), SPELC ;
- Mme Cizeau Mélanie, Professeure des écoles, Ecole primaire privée Sainte Geneviève, Contres (41), SPELC ;

Article 2 :

Les représentants des chefs des établissements d'enseignement privés sous contrat de la commission consultative mixte mentionnée à l'article 1er du présent arrêté sont désignés ainsi qu'il suit.

a) Représentants des chefs d'établissement

- Mme Galloux Marie-France, Cheffe d'établissement, Ecole primaire privée Sainte Jeanne d'Arc, Neuillé Pont Pierre (37), SPELC ;
- Mme Proust Ségolène, Cheffe d'établissement, Ecole primaire privée Sainte Marguerite, Tours (37), SNCEEL ;
- M. Moreau Frédéric, Chef d'établissement, Ecole primaire privée Saint Paul Bourdon Blanc, Orléans (45), SNCEEL ;
- *Mme Quintaes Dos Santos Fanny, Cheffe d'établissement de l'école primaire privée Saint Joseph, Sancoins (18), SYNADEC ;*
En remplacement de Mme Pomorski Catherine, Cheffe d'établissement de l'école primaire privée Notre Dame, Vineuil (41), SYNADEC ;

b) Représentants suppléants

- M. Blondeau Philippe, Chef d'établissement, Ecole primaire privée Saint Louis, Montargis (45), SPELC ;
- M. Rat Éric, Chef d'établissement de l'école Assomption Saint Marc, Orléans (45), SNCEEL ;
- *Mme Pomorski Catherine, Cheffe d'établissement de l'école primaire privée Notre Dame, Vineuil (41), SYNADEC ;*
En remplacement de Mme Quintaes Dos Santos Fanny, Cheffe d'établissement de l'école primaire privée Saint Joseph, Sancoins (18), SYNADEC

Fait à Tours le 2 novembre 2021

**Pour le Recteur et par délégation
Le Directeur académique des services
de l'Éducation nationale d'Indre-et-Loire**



Christian Mendivé